

Antananarivo
Beyrouth
Bruxelles
Bucarest
Dakar
Hanoi
Montréal
Paris
Port-au-Prince
Yaoundé

NUMÉRO THÉMATIQUE : COLLOQUE « DÉVELOPPEMENT DURABLE : LEÇONS ET PERSPECTIVES »

A la veille du X^e Sommet de la Francophonie qui réunira 56 chefs d'État et de gouvernement autour du thème « Espace solidaire pour un développement durable », l'Agence universitaire de la Francophonie a souhaité consacrer un numéro de la Lettre d'information au développement durable. L'objectif n'est pas fortuit. En juin dernier, l'Agence universitaire de la Francophonie, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie et l'Université de Ouagadougou organisaient un colloque scientifique sur ce thème avec pour objectifs d'adresser un ensemble de propositions opérationnelles aux chefs d'État et de gouvernement.

Ce numéro reprend les conclusions de ce colloque, mais présente également des actions de développement durable auxquelles l'Agence universitaire est étroitement associée.

Le mot du Recteur

On lit souvent que les sociétés contemporaines sont des sociétés du savoir. On met l'accent sur l'éducation parce que c'est elle qui ouvre la porte à des possibilités d'emplois et donne aux individus l'occasion de participer à l'instauration d'une société plus juste, dans laquelle le partage des richesses soit moins inégal qu'aujourd'hui, dans cette société qui est la nôtre et dont nous pouvons craindre qu'elle soit encore la nôtre demain.

Cependant, les circonstances dans lesquelles on peut voir à l'œuvre cette vision du savoir comme l'un des éléments capables de faire avancer dans le bon sens un monde politique en mouvement sont rares. Bien sûr, depuis longtemps déjà, l'éducation est, au cœur de l'Agence intergouvernementale. Et l'enseignement supérieur, avec l'AUPELF devenue Agence universitaire de la Francophonie, n'est pas en reste : opérateur des Sommets, l'AUF assume sa part de responsabilité et de travail dans la nécessaire mutation des institutions éducatives, dans l'exigence de qualité et de solidarité qui doit les animer, dans la naissance de nouveaux métiers, dans la participation des chercheurs à des réseaux mondiaux qui font de la science en français l'un des ressorts du développement.

La première de ces leçons, c'est qu'il nous faut penser le développement durable et solidaire comme un lieu de pratiques à la fois collectives et individuelles. Personne ne peut mieux le dire que les universitaires qui, par leur vie entière, sont attachés à la transmission du savoir, de génération à génération.

Certes, le développement durable est d'abord l'affaire des États. Sans État, pas de politique culturelle ni de politique linguistique, pas de conscience de l'identité nationale liée aux langues et à l'apprentissage de ces langues à l'école. Sans État, pas de protection des biens essentiels que sont l'eau, l'énergie, les sols, la forêt. Sans État, pas de protection de cette diversité d'opinions qui, dans un pays, fonde les exigences démocratiques et le respect des droits de la personne. Sans État, pas de redistribution des ressources pour permettre aux nouveaux outils de la société de l'informatique de se trouver répartis entre tous, et non accaparés par quelques-uns. Sans État, pas de grandes entreprises capables de fournir des infrastructures, ni de soutien aux initiatives individuelles d'où naîtront, demain, les petites et moyennes entreprises, l'artisanat, l'art, les manifestations de la créativité individuelle qui sont nécessairement bien fragiles lorsque les pouvoirs publics s'en désintéressent.

Si ces grandes aventures collectives qui relient nos 56 pays se déroulaient dans l'indifférence des éducateurs, sans le souci majeur - qui est celui du maître - de faire naître en chaque enfant un intérêt et une vocation pour tous les enjeux du développement durable, l'État ne serait plus qu'un moule technocratique, vide de cet esprit d'humanité qui est le moteur de la transmission de génération en génération.





Les individus sont au cœur du développement durable. Par l'éducation s'exprime d'abord le souci de reconnaître le propre de chaque individu, de valoriser son histoire personnelle, de renforcer son contact avec la langue de son foyer et avec toutes les grandes langues internationales, dont le français, qui lui permettront d'avoir un métier reconnu, et de communiquer avec les pays liés à la Francophonie.

Si la préoccupation du propre de chacun n'est pas au cœur des enfants et des enseignants qui les guident, cette « jeune pousse » ne sera pas encouragée comme elle peut l'être si chacun participe à la reconnaissance de ce qui est propre et de ce qui est autre, de la langue du foyer et de la langue internationale, du contact entre les langues, enfin, fondement d'une identité ouverte à la multiplicité.

Placer l'individu au centre du processus de développement, avec l'État et les collectivités, c'est aussi réaffirmer son lien avec son environnement naturel. Si l'individu, avec l'État et la collectivité, n'est pas au cœur du processus de développement, c'est son aspiration à la démocratie qui risque d'être flouée par les grandes élites mondiales, soucieuses de la production marchande qui nous menace - l'éducation n'est pas une valeur marchande ! -, et qui contraignent certaines régions du monde à n'être que les victimes de l'exploitation d'autres régions. Éduquer, c'est dire à chacun qu'il a droit à la parole, que la parole est libre, et que les pays les plus forts, les plus capables de résister à la situation, dans l'espace et dans le temps, mais aussi dans les difficultés du développement, sont ceux qui apprennent à chacun le respect du choix, le respect des droits, le respect du droit, l'état de droit et le droit de la personne. C'est dans chaque enfant, par l'éducation que grandira cet état d'esprit, tel que les réseaux de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie et la Commission des droits de l'homme le développent, tel que les réseaux universitaires le soutiennent, tel que les éducateurs le portent.

Enfin, si les machines, qui sont devenues l'une des vraies dimensions de notre monde, devenaient autre chose, dans la conscience de chacun, que de simples outils à la disposition de ceux qui en ont besoin, pour se transformer en une menace - ou un miracle - sur lequel les hommes n'auraient aucune prise ; si les machines n'étaient plus conçues seulement comme un moyen de raccourcir les distances, de travailler mieux et plus dans un temps donné, de mettre à la disposition des étudiants et des professeurs, les formations diplômantes de l'ensemble du monde francophone, cela signifierait que les machines l'emporteraient sur les individus. Les enseignants éprouveraient alors bien des difficultés à démontrer à chaque enfant de la Francophonie, que c'est à lui qu'il revient non seulement de savoir utiliser et maîtriser les machines, mais aussi d'être capable de les adapter à la culture de chacune des sphères dans lesquelles la Francophonie se partage, se déploie et devient aujourd'hui vivante.

Michèle Gendreau-Massaloux,
Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie

Itinéraire d'une journaliste universitaire au cœur de l'Afrique...

Par Sandra Mignot, journaliste indépendante

Une introduction universitaire à un Sommet de chefs d'État : de juin à novembre 2004, Ouagadougou devient la capitale du développement durable

En juin dernier, et dans la perspective du prochain Sommet des chefs d'États francophones, un colloque réunissait à Ouagadougou quelque 300 scientifiques, associatifs et acteurs institutionnels autour du thème du développement durable. Dans la capitale burkinabé, ils étaient venus dresser un état des lieux et formuler leurs recommandations à l'attention des décideurs politiques.

Du 1^{er} au 4 juin 2004, l'Agence universitaire de la Francophonie, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie et l'Université de Ouagadougou organisaient un colloque sur le thème : « Développement durable, leçons et perspectives ». Sous l'œil désintéressé des vautours burkinabés, impressionnantes vigies

perchées sur les toits du campus de la capitale, près de 300 scientifiques, militants associatifs et acteurs institutionnels se sont réunis autour de cinq axes : diversité culturelle et linguistique ; éducation, formation professionnelle et enseignement supérieur ; stratégies de développement durable ; technologies de l'information et de la communication ; État de droit et bonne gouvernance. « L'objectif : extraire de ces communications un ensemble de propositions concrètes opérationnelles à soumettre aux chefs d'États qui se réuniront ici même en sommet les 25 et 26 novembre prochain », précise Jean du Bois de Gaudusson, Président de l'Agence universitaire de la Francophonie.

A l'issue de l'appel à candidature lancé en novembre 2003, le Comité scientifique du colloque a reçu quelque 800 projets de communication. 60 % provenaient de pays du Sud et la moitié concernait l'axe 3. Le comité a finalement retenu 102 communications orales et 47 présentations sous forme d'affiches. « Nous avons même reçu des participations en français émanant de régions non francophones comme l'Amérique latine, l'Italie, l'Afrique du Sud ou encore les Pays-Bas », souligne Abdelhafid Debbarh, Président du Conseil scientifique de l'AUF et Président du Comité scientifique du colloque.

Les motivations des intervenants étaient multiples : faire connaître ses recherches pour l'un, rencontrer des chercheurs travaillant sur des domaines connexes pour d'autres, diffuser l'information autour d'un projet humanitaire, voire collecter des contacts et rechercher des fonds pour d'autres. « Je suis plutôt familier de l'espace anglophone », explique Olivier Delbard, un professeur de l'École supérieure de commerce de Paris. Je suis donc venu me familiariser avec un autre environnement ». Intervenant dans l'axe diversité culturelle et linguistique, Joseph Esoh Elame, chercheur à l'Institut de géographie alpine de Grenoble ajoute : « je voulais prendre connaissance de l'importance de l'espace scientifique francophone ».

Quatre journées durant, le calme du campus de Ouagadougou en fin d'année universitaire s'est donc trouvé brusquement ranimé par le va-et-vient des navettes reliant le campus au centre-ville. Cinq amphithéâtres de l'université étaient intégralement dédiés aux débats, qui n'ont pas manqué d'être riches en propositions.

L'axe 1, consacré à la diversité linguistique et culturelle, s'est conclu notamment par la demande adressée aux responsables de l'Organisation internationale de la Francophonie d'un document - cadre d'orientation des politiques linguistiques impliquant un aménagement axé sur deux ou trois langues : la langue du milieu, une langue de communication internationale, et une langue transfrontalière. Ce même atelier a également préconisé la mise en place d'un conseil mondial des cultures, « instance de concertation, de propositions et de supervision ouverte aux pouvoirs publics, à la société civile, aux organismes internationaux œuvrant dans le domaine culturel et aux experts ».

L'axe 2, centré sur l'éducation, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, a proposé de rendre obligatoire la scolarisation des enfants et de promouvoir la formation continue des adultes (avec une mention spécifique pour les femmes, dont les études auraient été interrompues par le mariage ou la maternité). Plusieurs propositions ont également concerné le renforcement des échanges Sud / Sud, notamment dans le domaine de la recherche en santé, de la coopération internationale ou de la professionnalisation des formations. Le tout en respectant les valeurs

traditionnelles et les spécificités de chaque système éducatif, dans la mesure où ceux-ci permettent d'assurer une solidarité entre les générations. « Le développement durable ne doit pas être la reproduction dans le Sud des standards et des modèles de vie occidentaux », a souligné le rapporteur de cette session.

L'axe 3 était consacré aux stratégies de développement durable. Parmi ses suggestions, la conversion de la dette extérieure des pays africains en actions de développement durable. Il a également été rappelé la nécessité d'intégrer science moderne et savoirs traditionnels : « une politique d'inventaire et de validation

de ces savoirs et de diffusions remettrait leur utilisation dans les situations où ils apparaissent pertinents », précisait le rapporteur de cet axe. Enfin, les membres de cette session ont tenu à souligner la nécessité de faciliter la libre circulation comme encouragement au co-développement scientifique, ce qui limiterait la fuite des cerveaux vers les pays du Nord mais nécessiterait d'accorder systématiquement des visas aux chercheurs et aux étudiants !

Les sessions de l'axe 4 ont, quant à elles, concerné les technologies de l'information et de la communication. Parmi les neuf recommandations formulées, signalons le recours aux

technologies de l'information et de la communication comme une partie de la réponse à l'alarmante fuite des cerveaux. Le logiciel libre a également été l'enjeu de plusieurs communications. Les participants ont recommandé son intégration dans les structures de formation, les programmes scolaires, et les politiques globales de développement des NTIC.

Enfin, les intervenants de l'axe 5 (intitulé démocratie, état de droit et bonne gouvernance) ont notamment souhaité que chaque pays se dote d'une commission électorale autonome. Ils ont invité les États à signer et ratifier la convention africaine sur la conservation de la nature et les ressources naturelles adoptée à Maputo le 11 juillet 2003. Ils ont également suggéré que la Francophonie politique appuie la démocratisation et la restauration des États en Afrique en engageant ses membres du Nord à respecter leur engagement de consacrer 0,7 % de leur PIB au développement (comme ils s'y sont engagés lors de la Conférence de Rio), en promouvant et diffusant la culture démocratique.

La synthèse générale du colloque ainsi que les synthèses thématiques seront disponibles sous peu en consultant le site du colloque à l'adresse suivante : www.francophonie-durable.org.

L'enjeu de ce colloque consiste à décliner les lignes de force du « développement durable » et de déterminer ce que devront être les priorités stratégiques de l'action francophone pour la prochaine décennie.

Abdelhafid Debbarh,
Président du Comité
scientifique du colloque

Les campus du Burkina Faso équipés d'accès à l'Internet et à la formation en ligne

Le Burkina Faso compte un campus numérique (sur le site de l'Université de Ouagadougou) et un centre d'accès à l'information (à Bobo Dioulasso). L'accès est payant, sur abonnement. « Mais cela reste moins cher que dans n'importe quel cybercafé de la ville, précise Bonaventure Mvé Ondo, directeur du Bureau Afrique de l'Ouest de l'Agence universitaire de la Francophonie ». Le campus numérique est ouvert depuis février 2003. Une cinquantaine de postes y sont accessibles aux étudiants abonnés qui peuvent ici consulter leur e-mail, accéder à des informations et des bases de données en ligne, mais aussi se former via les cours que leurs professeurs ont installé sur le serveur, voire suivre un cursus diplômant à distance. La structure permet aussi d'héberger des sites internet. Le centre de Bobo affiche,

quant à lui, des ambitions plus modestes. Ouvert depuis trois mois seulement, il est installé à la sortie de la ville, à distance du campus. Les étudiants peuvent y passer le matin et en fin d'après-midi, puisque son local se trouve sur le trajet du bus menant à l'université. Les 16 postes du centre d'accès, équipé d'un unique serveur, offrent essentiellement l'accès aux mails et aux informations disponibles sur le web (ouvrages de références, bases de données, bibliographies, etc.). « Nous allons soutenir ces initiatives durant cinq ans, explique Bonaventure Mvé Ondo. Les universités sont associées à leur gestion, avec l'objectif qu'elles puissent à terme reprendre à leur compte le fonctionnement des campus numériques et points d'accès ».

A Bobo Dioulasso : un centre de recherche agricole inter-États

« Le Centre international de recherche – développement sur l'élevage en zone subhumide (CIRDES) est une expérience unique en Afrique subsaharienne : nous sommes la seule structure de recherche agricole associant plusieurs pays de la région » résume Abdoulaye S. Gouro, directeur de l'établissement. En 1991, en effet, cinq États africains (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger, Togo) ont unis leurs efforts pour fonder le centre international de recherche développement sur l'élevage en zone subhumide de Bobo Dioulasso. L'établissement prenait la suite du centre de recherche sur les trypanosomoses animales. La lutte contre cette parasitose est restée l'un des objectifs majeurs du CIRDES qui a notamment mis au point un modèle de pédiluve permettant de débarrasser les troupeaux des tiques qui se fixent sur leurs pattes. Mais d'autres projets ont également été développés. Ainsi, le centre est aujourd'hui producteur de mouches glossines mâles stériles : relâchées dans la nature, elles permettent de limiter la reproduction de l'espèce et donc la transmission de la maladie du sommeil au bétail. Les quelque 20 chercheurs du centre ont aussi mis au point l'utilisation de pièges et d'insecticides pour lutter contre ces insectes. Des recherches sont également

menées sur la productivité des animaux d'élevage, les relations entre élevage et environnement, l'impact des techniques améliorées de production.

Les cinq États à l'origine du projet ont été rejoints par le Mali en 2002 et bientôt peut-être par la Guinée-Bissau et le Sénégal. Mais le CIRDES voit poindre des difficultés financières. « Nous sommes financés sur des projets et non sur une structure, regrette Abdoulaye S. Gouro, directeur général. Or, notre projet principal touche à son terme ». Le centre est financé par de nombreuses institutions : Fonds alimentaire mondial, Commission européenne, Agence universitaire de la Francophonie, etc. et a noué des partenariats avec de nombreuses universités et centres de recherche au Nord (les universités de Groningue, de Milan, de Turin, de Dublin mais aussi l'Institut national de la recherche agronomique). Le directeur du centre est à la recherche de solutions : un emprunt auprès de la Banque mondiale ou de la Banque africaine de Développement, via l'un des États membres pourrait être sollicité. Autre piste, le laboratoire, déjà associé à l'AUF, espère intégrer le programme des pôles d'excellence régionaux, afin de bénéficier d'un soutien plus important.

Les membres de l'AUF qui souhaitent apporter des informations susceptibles d'être insérées dans cette lettre, peuvent écrire à l'adresse suivante: lettre-membres@auf.org

Directeur de publication :
François Vignaux
Directeur de Cabinet du Recteur de l'AUF
francois.vignaux@auf.org



Agence universitaire de la Francophonie